**CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES SEO**

Entre les soussignés :

555 TECHNOLOGY, représentée par Sofiane Baltaci, ci-après dénommée « le Prestataire » Et Sophie Baltaci EI, représentée par Sophie Baltaci, ci-après dénommée « le Client ».

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 : Objet du contrat**

Le Prestataire s'engage à fournir au Client des services d'optimisation SEO tels que décrits dans le devis N°2025-001 du 02/01/2025.

**Article 2 : Durée du contrat**

Le présent contrat est conclu pour une durée initiale de 6 mois à compter du 01/02/2025. Il sera ensuite renouvelable par tacite reconduction par périodes de 3 mois.

**Article 3 : Rémunération**

Le Client s'engage à verser au Prestataire la somme de 1 500 € HT par mois, payable à réception de facture.

**Article 4 : Confidentialité**

Le Prestataire s'engage à maintenir confidentielles toutes les informations obtenues dans le cadre de sa mission.

**Article 5 : Propriété intellectuelle**

Les contenus créés dans le cadre de cette prestation deviennent la propriété du Client après paiement intégral des factures.

**Article 6 : Résiliation**

Chaque partie peut résilier le contrat moyennant un préavis de 30 jours notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à Paris, le 02/01/2025, en deux exemplaires.

Pour le Prestataire : Pour le Client :